

LE BILAN DE COMPÉTENCES

Formule 18h

CETTE FORMATION ELIGIBLE AU CPF

[Cliquez ici pour accéder au Bilan de compétences 18h en présentiel sur « Mon Compte Formation »](#)

[Cliquez ici pour accéder au Bilan de compétences 18h à distance sur « Mon Compte Formation »](#)

NIVEAU : Aucun niveau exigé

TYPE D'ACTION : Accompagnement, orientation professionnelle.

TARIF : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet)

MODALITE ET DELAI D'ACCEPTATION : Un premier entretien est prévu avec la référente en bilan de compétences, avant de valider votre demande. Dès le retour du devis signé, de la validation du calendrier et de l'accord du financement, le bilan de compétences peut démarrer.

DUREE : 6 séances de formation, soit 18 heures.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : Tout public.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

EFFECTIF : En séance individuelle.

PRE-REQUIS : Aucun

INTERVENANTS : Conseillers en orientation et accompagnement professionnel, psychologues du travail.

OBJECTIF DU BILAN DE COMPÉTENCES :

Le bilan de compétences permet à travers un accompagnement individualisé de favoriser l'émergence, l'élaboration ou la validation d'un projet professionnel.

- Identifier votre profil en termes de compétences, de motivations et de savoir être.
- Le but est d'évaluer objectivement vos atouts et vos limites professionnelles, en utilisant pour support des tests de motivations, de personnalité et d'aptitudes.
- Analyser votre parcours personnel et professionnel, avec l'aide de spécialistes.
- Se positionner par rapport au marché du travail ou par rapport à son poste actuel
- Planifier son avenir professionnel de manière réaliste, en faisant émerger des possibilités d'orientation : repositionnement sur le marché du travail, mobilité, reconversion, ou transferts de compétences.

CONTENU DU BILAN DE COMPÉTENCES :

Il est composé de plusieurs entretiens individuels approfondis, se divisant en trois étapes :

- La phase préliminaire : Il s'agit d'une première prise de contact. Le conseiller analyse la demande, confirme votre engagement et présente les méthodes de travail.
- La phase d'investigation : Repérer les motivations, intérêts et valeurs, analyser le parcours professionnel et extra professionnel, ainsi que les aptitudes.
- La phase d'analyse : C'est la conclusion, le conseiller formalise les entretiens et les informations recueillies durant les heures précédentes, Elle permet de favoriser ou non le projet professionnel et d'envisager les étapes futures de mise en œuvre.

Une synthèse écrite et un plan d'actions seront remis au bénéficiaire.

Tout au long du bilan de compétences, le conseiller est à l'écoute et guide la personne dans une démarche auto descriptive, à travers l'utilisation d'outils d'auto-évaluation.

Il utilise également des tests (de personnalité, de motivation), pour développer un regard extérieur sur le positionnement.

LES OUTILS ET LES METHODES PEDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE :

Le Bilan peut se réaliser, en entreprise, dans nos locaux ou en visio-conférence, en fonction de votre disponibilité. Il se compose de 6 séances de 3h de face à face nos équipes de conseillers.

Tout au long du bilan, le conseiller est à l'écoute et guide la personne dans une démarche auto descriptive, à travers l'utilisation d'outils d'auto-évaluation. Nous utilisons aussi, l'outil « Transférance » pour suivre votre bilan, des tests (de personnalité, de motivation), pour développer un regard extérieur sur le positionnement.

- Document de suivi : Il permet au bénéficiaire de se rendre compte de l'évolution de sa réflexion au fur et à mesure des entretiens passés avec le conseiller.
- Entretiens approfondis avec les bénéficiaires échelonnés sur plusieurs semaines et par étape, le but étant de faire progresser le bénéficiaire dans sa démarche de réflexion et lui apporter un regard extérieur.
- Auto-évaluation : elle permet au bénéficiaire de se rendre compte par lui-même de la réalité de sa situation et de ses objectifs. Elle lui permet de formuler son point de vue. Il est intéressant de confronter les résultats de son auto-analyse à ceux des tests de personnalités et d'aptitudes.
- Passage d'un ensemble de tests (de personnalité, d'aptitudes, d'attraction professionnelle, d'intérêts...) suivant les fonctions occupées et par rapport à la nature initiale des besoins exprimés par le bénéficiaire. Ils permettent de valider ou d'infirmer les aptitudes et motivations du bénéficiaire. Leurs résultats servent surtout de support à une analyse plus poussée et à une mise en démarche personnelle.
- Investigations personnelles du bénéficiaire.
- Création d'un compte Transférance - L'encyclo-métiers (fondation JAE) proposant la description détaillée de plus de 1300 métiers, et accessible jusqu'à 1 an après le Bilan.
- Présentation du projet professionnel et du plan d'actions.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation pédagogique : validation des compétences et du projet tout au long du bilan (auto-évaluation, tests, questionnements,).

Évaluation de satisfaction « à froid » : elle permet aux stagiaires d'exprimer leur opinion, 3 ou 6 mois après la réalisation du bilan, lors d'un entretien de suivi, entre le bénéficiaire et le conseiller-référent.

Sanction du stage : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Deux bureaux sont dédiés aux bilans de compétences
- ✓ Un ordinateur et une tablette reliée à internet sont mis à disposition des stagiaires
- ✓ Un accès personnalisé sur internet, pour accéder aux recherches, à compétences étudiées, lors du bilan.
- ✓ Enfin, une machine à café ainsi que du thé sont gracieusement mis à la disposition de nos stagiaires.